

LA DEREGULATION: NOUVELLE DYNAMIQUE OU ECLATEMENT SOCIAL?

par Beat BÜRGENMEIER, doyen de la Faculté des sciences économiques, Genève

La dérégulation est à la mode. Elle couvre un vaste programme allant des simples aménagements légaux jusqu'aux privatisations à large échelle du secteur public. Malgré ses multiples facettes et des différences selon les pays, on lui connaît au moins un trait commun: elle témoigne d'une foi aveugle dans les bienfaits du marché. Son ampleur et sa généralisation surprennent. Face aux impasses qui ont conduit à la démolition symbolique du mur de Berlin en 1989, on peut comprendre qu'elle se présente comme une recette capable de gérer le passage d'une économie planifiée à une économie de marché dans les pays de l'Est; on peut aussi admettre que certains la voient comme l'unique panacée capable d'accélérer le processus de développement dans le Tiers Monde. Mais qu'elle s'impose aux sociétés occidentales comme une voie de salut laisse perplexe.

Le fait que le monde devienne de plus en plus «moderne» à mesure qu'il se tourne vers les valeurs occidentales fait peser sur notre société une lourde responsabilité, car avec la généralisation de la modernité se développe également son malaise. Un nombre croissant de sociétés occidentales insistent pour nier qu'il y ait malaise et proposent leur propre modèle économique comme un progrès sans précédent. La croissance économique est alors reconnue comme la norme sociale par excellence. La terminologie économique de l'efficacité, de concurrence et de mondialisation devient la nouvelle grammaire qui permet de lire et d'interpréter le progrès social. Si, dans cette optique, il fallait parler de malaise, celui-ci ne serait que le résultat d'une mauvaise application du modèle économique proposé ou d'une intervention malsaine de la politique dans l'économie. Dès lors, pour améliorer le fonctionnement de nos sociétés ainsi que promouvoir à large échelle la prospérité économique, il suffirait d'appliquer avec plus de conséquence et de rigueur le modèle des marchés concurrentiels.

Une construction factice

Cette interprétation est certainement à l'origine du vaste mouvement de dérégulation; elle ne suffit cependant pas à expliquer le phénomène. Si aujourd'hui les contraintes économiques paraissent obéir à des lois naturelles qui s'imposent avec force, déclenchant un processus d'adaptation sans cesse renouvelé, c'est que les liens entre les mécanismes économiques et les changements technologiques sont très étroits. C'est là un des traits caractéristiques de la modernité et la cause des changements dans la symbolique sociale. Nos schémas sociaux nous introduisent dans un monde artificiel, où nous perdons de vue que l'homme est lui-même partie intégrante de la nature. De plus en plus dépendant du milieu factice qu'il se crée, l'homme perd son identité et son enracinement naturel. Les progrès spectaculaires dans le domaine de la robotique, de l'informatique et de la communication ont fait baisser les coûts de production et de transaction, au point que les marchés se mondialisent de plus en plus. La

globalisation de l'économie apparaît dès lors comme inéluctable - il ne reste plus qu'à s'y soumettre - et la dérégulation devient une exigence technologique relative à l'évolution produite par l'homme. Loin d'être une loi naturelle, l'économie reste une construction sociale, inventée par des hommes guidés par leur raison devenue un instrument trop technique.

Une législation sociale à réinventer

Pour se défendre de cette évolution, certains comptent sur l'aide et la protection de l'Etat. Un vaste éventail de règlements, de normes et des mesures de police est mis alors en place pour éviter les dérapages. Soit au niveau national, en mettant au point une législation sociale capable d'endiguer les conséquences d'une visée purement économique, soit au niveau international, en tentant de créer des organes de coopération internationale. Les besoins de régulation n'ont pas manqué et ont contribué à planter le décor des antagonismes si présents dans notre société: dérégulation contre régulation, marché contre Etat, individualisme contre collectivisme et, finalement, société marchande contre société civique.

Ces oppositions ont récemment fait l'objet d'une polarisation idéologique inquiétante qui empêche une réflexion sur les problèmes complexes de la régulation sociale. Elle mérite pourtant d'être repensée de manière fondamentale. Plutôt que de la démanteler, il faut la rendre apte à relever de nouveaux défis. Car, à notre avis, le recours systématique à la dérégulation n'est qu'une fuite en avant et une démission face à nos propres responsabilités. Niez le malaise de la modernité et il reviendra au galop!

Le développement durable: un défi

Nous sommes conscients que le projet de la modernité a ses revers. La foi dans la capacité de la technique a cédé au doute. L'objectif de la croissance économique a dû, peu à peu, faire place au concept du développement durable qui, pour l'instant, ressemble encore à une boîte vide. A nous de lui donner un contenu opérationnel. Tel est le défi qui nous est adressé. Il ne s'agit donc pas tellement de promouvoir la dérégulation que d'imaginer plutôt de nouvelles formes de régulation au service des trois composantes essentielles du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social. Comment promouvoir une meilleure compréhension des interactions entre ces domaines? Le développement durable nous oblige à reconnaître que l'économie ne peut se substituer complètement à l'environnement et au social. Elle doit laisser un espace pour des objectifs non économiques, liés à l'éthique. Celle-ci doit jouer un rôle de plus en plus important dans la réalisation concrète du développement durable, ne serait-ce que pour rappeler notre responsabilité envers les générations à venir. Quelle nature voulons-nous, finalement, léguer à nos descendants?

Le lien entre l'économie et l'éthique n'est pas facile à saisir. La difficulté provient des divers comportements possibles, sous-jacents au fonctionnement de l'économie. Reconnaître le caractère fonctionnel des acteurs économiques est une hypothèse simplificatrice. Elle permet de présenter de façon plus percutante les divers modèles. Mais elle se réfère également au courant philosophique de l'utilitarisme. Sans s'interroger ici sur la pertinence de ce courant, il suffit de constater qu'il n'a jamais été pleinement accepté comme référence unique, même lorsque la société s'en est inspirée pour justifier ses objectifs. L'action de l'Etat pour

préservé l'environnement ne peut donc être évalué exclusivement sous cet angle. D'autres références la motivent, tel le contrat social.

Intégrer l'environnement et l'éthique

La discussion sur les valeurs non marchandes et la reconnaissance explicite des aspects éthiques sont à l'origine d'approches nouvelles de l'économie. La théorie économique se heurte à des problèmes conceptuels lorsqu'elle cherche à imposer son modèle à l'environnement physique et biologique. Il n'est donc plus possible, aujourd'hui, de se référer à la seule approche économique. Plusieurs stratégies de recherche sont poursuivies. Pour simplifier, on peut distinguer quatre catégories qui appartiennent à deux groupes de modèles.

Le premier groupe se réfère à des modèles conventionnels qui intègrent l'environnement soit au titre de bien public, soit à celui du droit de propriété. Ces deux théories couvrent les principaux aspects de l'économie de l'environnement. Le deuxième groupe concerne des modèles plus globaux qui cherchent à rendre compte des interactions entre l'économie et la biosphère.

On y retrouve aussi les modèles qui incluent une dimension sociale. Ils sont l'objet de l'économie écologique. La principale différence entre économie de l'environnement et économie écologique est d'ordre méthodologique. L'économie de l'environnement se rapporte principalement à une vision mécanique du fonctionnement de la société et traite les institutions sociales comme une donnée extérieure à son propos; l'économie écologique par contre a une conception plus évolutive de la société. Elle traite les changements institutionnels comme des variantes importantes de ses propres représentations théoriques. Cette différence méthodologique a des conséquences considérables sur les comportements liés aux diverses représentations théoriques. L'économie de l'environnement se réfère explicitement à la rationalité économique. Elle prête aux acteurs sociaux un comportement unique: il consiste à rechercher le plus grand profit et le meilleur rendement, tout en comprimant les coûts de production et de revient. L'économie écologique, en revanche, insiste sur le point suivant: le marché ne tient absolument pas compte de la responsabilité éthique des individus d'une même génération et encore moins à l'égard des générations suivantes. Dès lors, la question cruciale est de savoir comment intégrer une dimension éthique dans les schémas économiques traditionnels adoptés par la société.¹

Pour les générations à venir

La tendance est de déléguer la question éthique aux sciences humaines et de «nettoyer» ainsi le modèle économique qui reste la référence de base. Les problèmes éthiques, comme ceux concernant l'environnement, sont alors traités comme des réalités extérieures au marché qui

¹ **Bürgenmeier Beat:** «Ethical Aspects of Environmental Protection», dans J.P. Vernet éditeur, *Environmental Contamination, Studies in Environmental Sciences 1*, 55, Elsevier Amsterdam, London, New York, Tokyo 1993. Autre référence: **Novak M.:** Une éthique économique, les valeurs de l'économie de marché. *Institut La Boétie, Cerf Paris 1987.*

peut ainsi continuer à fonctionner «scientifiquement» et imposer ses critères sur une base positive. En traitant ces aspects en-dehors de la sphère économique, la théologie et la philosophie morale sont donc chargées de maintenir le modèle économique aussi intact que possible. Le défi consiste à intégrer des considérations éthiques à l'intérieur même du raisonnement économique. L'hypothèse d'un comportement unique ne tient plus et doit être élargie à des modèles sociaux qui prennent en compte la dimension éthique de l'économie. Cette extension expose forcément l'économie à un dilemme.

La loi de la concurrence interdit toute action qui ne serait pas motivée par des raisons économiques. D'autres objectifs ne peuvent trouver place que dans une concurrence imparfaite. Or, dans une économie de marché, une telle situation est considérée comme un échec. Celui-ci devient donc la condition nécessaire pour pouvoir poursuivre des objectifs non économiques. Ainsi l'éveil d'une responsabilité envers les générations suivantes est tributaire d'un échec sur le plan du marché. Cette conclusion met en évidence toute l'ambiguïté inhérente à une approche exclusivement économique des problèmes du développement durable. Elle nous invite à repenser fondamentalement une régulation sociale qui compte uniquement sur la dérégulation du marché.

(choisir, novembre 1995, pp.32-35)